

FICHE DEMANDE PRE-INSCRIPTION AU COLLEGE

Année 2020 / 2021 en 6^{ème}

PORTES OUVERTES : Le Samedi 16 Novembre 2019 de 9 H.30 à 12 H30

Madame, Monsieur,

Pour inscrire votre enfant au collège Notre Dame en 6^{ème}, nous vous demandons de prendre connaissance de notre projet éducatif et de notre règlement intérieur. Si vous êtes en accord avec l'un et l'autre, nous vous invitons à **compléter cette fiche de pré-inscription** et de nous **la renvoyer par courrier au Collège Notre Dame – Secrétariat élèves - 2 avenue Béthouart – 28000 CHARTRES, avec les documents demandés (page 4)**. Nous attirons votre attention sur le fait que le nombre de demandes est supérieur au nombre de places et que, **jusqu'au 6 novembre**, certains élèves sont prioritaires (les élèves de notre école primaire, les frères et sœurs d'enfants déjà scolarisés au collège, les élèves scolarisés dans une école primaire de l'enseignement catholique) Dans tous les cas, l'établissement étudie le dossier de votre enfant avant de vous contacter à partir d'octobre pour proposer éventuellement un rendez-vous. Il est également possible que vous receviez un mail vous indiquant soit que votre enfant est en liste d'attente soit que nous ne pouvons pas donner une suite favorable à votre préinscription. Merci de noter que les délais de traitement des dossiers peuvent être longs et qu'il est inutile d'appeler le collège.

Attention : au collège Notre Dame, les élèves désirant apprendre l'allemand doivent le commencer dès la 6^{ème}. Le collège Notre Dame accueille tout élève quelle que soit sa croyance ou sa religion mais dispense à tous des temps de culture chrétienne.

NOM, Prénom de l'élève : _____ Sexe : garçon fille

Né(e) le : _____ à _____ Dépt : _____ Pays : _____

Nationalité(1) : _____ Nationalité(2) : _____

Fratrie dans l'établissement : OUI NON Classe _____

CHOIX DE LA CLASSE

(indiquer votre choix en cochant la case)

- Sixième ouverture à l'International avec Bi langue Espagnol (*Filière sélective*)
- Sixième ouverture à l'International avec Bi langue Allemand (*Filière sélective*)
- Sixième bi langue Anglais Espagnol
- Sixième bi langue Anglais Allemand
- Sixième Patrimoine (avec espagnol à partir de la 5^{ème})
- Sixième 2D « développement durable » (avec espagnol à partir de la 5^{ème}) **NOUVEAUTE 2020**

Une option FOOT existe pour les élèves de 6^{ème} et de 5^{ème}. Cette section est un engagement sur 2 ans et est incompatible avec l'option latin en 5^{ème}. Les élèves passent un test en juin.

Option FOOT OUI NON

PASTORALE

Votre enfant est-il baptisé ?

OUI NON

A-t-il déjà fait de la catéchèse ?

OUI (1 an) OUI (2 ans) OUI (3 ans)
 NON

Tous les élèves en 6^{ème} et 5^{ème} suivent 1h.00 de catéchèse ou 1h.00 de culture chrétienne.

Cocher votre choix :

Catéchèse Culture chrétienne

Si vous choisissez la catéchèse, souhaitez-vous qu'il prépare :

Sa profession de foi OUI NON
Sa 1^{ère} communion OUI NON
Son Baptême OUI NON

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

Date réception du dossier :

scolaire :

comportement :

1 2

RENDEZ-VOUS le :

inscription confirmée :

Réception chèque d'acompte :

Baptême :

livret de famille

documents comptabilité

****PERE** (à compléter obligatoirement)****MERE** (à compléter obligatoirement)

NOM : _____

NOM: _____

Prénom : _____

NOM de jeune fille : _____

Prénom : _____

Nationalité(s) : _____

Nationalité(s) : _____

Adresse : _____

Adresse (si différente de celle du Père) : _____

Téléphone domicile _____ LR Téléphone domicile _____ LR Mail (indispensable) : _____Mail (indispensable) : _____

Portable : _____

Portable : _____

Profession : _____

Profession : _____

Employeur : _____

Employeur : _____

Téléphone travail : _____

Téléphone travail : _____

Eventuellement cas particulier :**NOM - Prénom :** _____*(Préciser : grands-parents / frères, sœurs / beau-père / belle-mère / Etc...)**(Adresse - téléphone) :* _____**RENSEIGNEMENTS FAMILIAUX : (à remplir obligatoirement)****NOM- Prénom des frères et sœurs**

Année de naissance

Etablissement scolaire fréquenté l'année précédente

Nous autorisons que la photo de notre enfant apparaisse dans le document de promotion de l'établissement (journal, plaquette, site web de l'établissement) **pour toute la durée de sa scolarité au collège Notre-Dame.**

Avant de terminer la demande d'inscription, nous souhaitons attirer votre attention sur quelques points du règlement intérieur. Comme l'explique notre projet éducatif, nous avons le souhait de permettre à chaque enfant de s'épanouir dans toutes ses dimensions. Pour cela, nous cherchons à être à la fois fermes et bienveillants. Nous sommes exigeants quant à l'observation du règlement intérieur, première condition pour permettre la vie commune de près de 600 adolescents et de plus de 60 adultes. L'attention portée à chacun n'empêche pas l'observance par tous des règles communes. Quelques points méritent d'être mis en avant :

1. Les téléphones portables sont tolérés mais doivent être éteints avant d'entrer dans le collège (sous peine de confiscation) et mis dans le sac. Nous préférons, quand cela est possible, qu'ils restent à la maison.
2. Les objets de valeur (notamment les téléphones portables) sont apportés sous l'entière responsabilité des familles. Le collège ne saurait être tenu responsable en cas de dégradation.
3. Le mensonge est un sujet que nous considérons comme grave (voir le paragraphe du règlement intérieur). La confiance nécessaire au climat positif se gagne lentement mais se perd instantanément en cas de mensonge. Toute personne a droit à l'erreur et nous sommes compréhensifs face à un élève qui reconnaît ses torts, ce qui n'est pas le cas d'un élève qui, en plus d'un comportement inadapté, y ajoute le mensonge.
4. En cas d'absence, c'est à chaque élève de rattraper ses cours en contactant des camarades de classes. Le professeur fournit un résumé du travail fait sur Pronote et indique le travail à faire mais ne peut, bien souvent, pas fournir une copie intégrale du cours.
5. La participation à un voyage scolaire est susceptible d'être refusée en fonction de problèmes de comportement notamment le mensonge.

- Nous reconnaissons avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'établissement et nous nous engageons **à ce que notre enfant le respecte.**
- Nous avons pris note qu'un sweat à l'effigie de l'IND sera à acheter en début de 6^{ème} au prix de 33€

Nous choisissons :

- le paiement par chèque le paiement en espèce
- le paiement par prélèvement (il vous faut joindre les documents comptables présents sur le site internet accompagnés d'un RIB)

➤ **Nous vous rappelons que la signature des 2 responsables légaux est obligatoire**

Pour des questions d'organisation, merci de nous préciser, si vous le savez, le régime « externe » ou « demi-pensionnaire » de votre enfant l'an prochain

- Externe toute la semaine
- Demi-pensionnaire toute la semaine (hors mercredi)
- Externe certains jours et demi-pensionnaires d'autres jours en fonction de l'emploi du temps

Signature du responsable légal 1

Signature du responsable légal 2 :

Pièces à joindre avec cette fiche :

- **tout dossier incomplet ne sera pas traité**
- **aucun élément ne sera retourné, n'adresser que des copies**

- Les appréciations de l'enseignant de CM1 à chaque trimestre dans le livret de compétences
- Photocopie du livret de famille
- Photocopie du Certificat de baptême ou livret catholique (*si vous ne possédez pas ce document, le demander à la paroisse où l'enfant a été baptisé*)
- Si vous souhaitez régler par prélèvement, joindre :
- ✓ Le document SEPA
 - ✓ Un RIB
 - ✓ Le coupon du document : « modalités de règlement »

Le formulaire d'inscription et les pièces jointes sont à adresser par voie postale ou par mail au :

Collège Notre Dame - Secrétariat Elèves
2 avenue Béthouart
28000 CHARTRES

Pour tout renseignement : collegenotredame@ind-chartres.fr

Si vous souhaitez finaliser l'inscription de votre enfant lors du rendez-vous, merci d'apporter un Chèque d'acompte de 200 € → à l'ordre de OGECEB : Aucun remboursement ne se fera, hormis cas de force majeure (déménagement, mutation, maladie grave)

**

Les Tarifs ci-après sont donnés à titre indicatif :

<i>Et se réfèrent à l'année 2019-2020</i>	COLLÈGE Notre-Dame
<u>Contribution des familles</u> exigible pour tout élève inscrit	tarif annuel : 953,00 €
<i>soit 9 mensualités de :</i>	105,89 €
<u>à laquelle il convient d'AJOUTER, selon le choix des familles :</u>	
- <u>forfait 1/2 pension</u> <i>indication pour 4 repas par semaine</i>	tarif annuel : 899,00 €
<i>soit 9 mensualités de :</i>	99,89 €